



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Réf.: ES ME 3 – 0514

le 26 août 2010

Objet: Quatrième réunion des Directeurs généraux de l'Aviation Civile des Etats d'Afrique orientale et australe (ESAF) et des Etats d'Afrique occidentale et centrale (WACAF) (Ezulwini Valley, Swaziland, 8-9 novembre 2010)

Suite à donner: Bien vouloir répondre aux paragraphes 5 et 6

Monsieur/Madame,

1. J'ai l'honneur de vous informer que la Quatrième réunion des Directeurs généraux de l'Aviation Civile des Etats d'Afrique orientale et australe (ESAF) et des Etats d'Afrique occidentale et centrale (WACAF) se tiendra à Ezulwini Valley, Swaziland, du 8 au 9 novembre 2010, à l'aimable invitation de l'Autorité de l'Aviation Civile et du Gouvernement du Royaume du Swaziland.
2. L'ordre du jour provisoire de la réunion et les notes explicatives des points de l'ordre du jour figurent à l'Annexe A ci-jointe. Les travaux de la réunion se dérouleront en Anglais et en Français, et la documentation préparée par le Secrétariat sera disponible dans ces deux langues.
3. La réunion sera consacrée à l'examen des questions d'ordre politique et de mise en œuvre relatives à la sécurité, l'efficacité et la sûreté de l'aviation.
4. Par la présente, votre Administration est invitée à participer à ladite réunion. A cet effet, il est fortement recommandé que les Directeurs généraux y participent en personne, accompagnés d'experts techniques appropriés de leurs organisations en vue de tirer le plus grand parti de la réunion. Le bulletin d'information fournissant les renseignements généraux y compris la liste des hôtels de Manzini vous sera envoyé en temps utile.
5. Les administrations qui ont l'intention de présenter des notes de travail devront s'assurer que ces notes parviennent au Secrétariat par courrier électronique adresse à icao@icao.unon.org, au plus tard le **1 octobre 2010**, pour garantir leur traduction. Conformément à la procédure établie, les documents qui seront reçus après cette date seront distribués uniquement dans leur langue d'origine. La réunion sera conduite avec une utilisation minimale de documents en papier, et les participants sont encouragés à télécharger les notes de travail depuis le site Internet, et à emmener leurs ordinateurs portables avec eux.

6. Vous voudrez bien informer ce bureau de votre participation a cette importante réunion dans les meilleurs délais, et en tout état de cause le **1 octobre 2010** au plus tard, en fournissant les noms et fonctions de tous les participants de votre Etat, en remplissant et en retournant la fiche d'enregistrement ci-jointe.

Veillez agréer, Monsieur/Madame, l'assurance de ma haute considération.



G.P. Moshabesha
Directeur régional de l'OACI
Bureau de l'Afrique orientale et australe

Pièce jointe A: Ordre du jour provisoire et notes explicatives